

Le point sur la parvovirose canine

La parvovirose canine est une maladie encore fréquemment rencontrée malgré la vaccination. Le parvovirus canin n'a pas montré de variation antigénique qui amène à une modification des virus vaccinaux. Actuellement, et depuis trente ans, les vaccins protègent donc contre les parvovirus présents. Encore faut-il que la vaccination soit correctement suivie.

En effet, comme les chiots proviennent d'élevage où les chiennes sont dûment vaccinées, ils présentent fréquemment des taux d'anticorps maternels interférant avec la vaccination. C'est pourquoi, il est impératif d'utiliser le programme de vaccination recommandé à 8, 12 et 16 semaines suivi du premier rappel annuel (voir ci-dessous). En l'absence d'éléments probants, les cas de parvovirose canine sont expliqués par l'existence de chiots ou de chiens qui ne sont pas vaccinés selon les recommandations.

En cas de parvovirose constatée dans votre environnement, veillez à bien vacciner ou revacciner les chiens (voir protocole ci-dessous). Veillez à utiliser une désinfection correcte :

- eau de Javel : diluer 1 L d'eau de Javel (hypochlorite de sodium) à 2,6 % de chlore actif dans 5 L d'eau froide ou tiède (jamais chaude), ou diluer 250 ml d'eau de Javel à 9,6 % de chlore actif dans 1 L d'eau, puis rediluer cette solution dans 5 L d'eau.
- autres désinfectants à base d'aldéhydes, de dioxyde de chlore, de peroxymonosulfate de potassium, d'agents oxydants ou d'un ammonium quaternaire de nouvelle génération (Isopropyl-tridecyl-dimethyl-ammonium).

Les vaccins contre la parvovirose canine sont essentiels. En dehors de la période d'interférence avec l'immunité maternelle, ces vaccins atténués sont efficaces en une seule injection. Une vaccination précoce à l'âge de 6 semaines est préconisée chez le chiot, notamment pour le protéger avant de participer à des activités de socialisation. À cet âge, la vaccination contre le parvovirus canin (CPV) permet déjà une immunisation active chez 46 à 91 % des chiots vaccinés, selon le vaccin utilisé (Friedrich et Truyen, 2000). Cette vaccination contre la parvovirose canine trouve donc tout son intérêt. Elle doit cependant être suivie du protocole de vaccination de base à 8, 12 et 16 semaines car l'interférence par les anticorps maternels peut durer au-delà de 12 semaines. En effet, les chiots possèdent en général une immunité passive élevée reçue de mères régulièrement vaccinées : une fraction non négligeable (3 à 6 %) ne répond pas activement à la vaccination contre le CPV à l'âge de 12 semaines et la revaccination à 16 semaines est recommandée (Friedrich et Truyen, 2000 ; *Vaccination Guidelines Group*, 2016). Dans les chenils et les refuges en situation épidémique, la vaccination devrait débuter à 6 semaines, voire déjà à 4 semaines dans des cas très particuliers (*Vaccination Guidelines Group*, 2016). Une séroprophylaxie à l'aide d'injections de sérums enrichis en anticorps anti-CPV impose de respecter un délai de trois semaines avant toute injection de vaccin. L'immunité post vaccinale est de longue durée. Il est recommandé de revacciner un an après la primo-vaccination, avec ensuite des rappels tous les 3 ans.

Friedrich K, Truyen U. Untersuchung der Wirksamkeit von Parvovirusimpfstoffen und der Effektivität zweier Impfschemata. *Praktische Tierarzt*. 2000;81:988-994.

Vaccination Guidelines Group, Day MJ, Horzinek MC, Schultz RD., Squires RA. WSAVA guidelines for the vaccination of dogs and cats. *J Small Anim Pract*. 2016;57:E1-E45.

		Valences « core »	Valences vaccinales « non-core »		Rage
		CHP	Leptospirose	Toux de chenil	
Primo-vaccination (en semaines d'âge)	3			(BbPi) ³ (IN)	
	6	(P) ¹		BbPi ⁴ (IN)	BbPi ⁵ (SC)
	8	CHP	L		BbPi ⁵ (SC)
	12	CHP	L		R ⁶
	16	CHP ²			
Rappels de vaccination (en années après la fin de la primovaccination)	1	CHP	L	BbPi	(R) ⁷
	2 et 3		L	BbPi	
	4	CHP	L	BbPi	R
	5 et 6		L	BbPi	
	7	CHP	L	BbPi	R
	ensuite	tous les 3 ans	annuel	annuel	tous les 3 ans

Tableau I. Protocoles de primo-vaccination et de rappels de vaccination du chien (consensus du département des maladies infectieuses et parasitaires, faculté de médecine vétérinaire, Liège Université).

C : maladie de Carré ; H : hépatite infectieuse canine ; P : parvovirus canin ; L : leptospirose ; Bb : Bordetella bronchiseptica ; Pi : virus parainfluenza canin ; R : rage. Les valences entre parenthèses sont optionnelles.

¹ La vaccination contre le parvovirus canin peut débuter à l'âge de 6 semaines avec un vaccin « puppy » chez les chiots débutant une activité de socialisation. Cette vaccination est optionnelle et donc entre parenthèses.

² La 3^e injection des 3 valences « core » à l'âge de 16 semaines est recommandée pour tous les chiots par le Vaccination Guidelines Group (2016).

³ En situation à risque (exemple : refuge), la vaccination contre BbPi doit se faire dès l'arrivée de l'animal. Elle peut être réalisée à partir de l'âge de 3 semaines avec le vaccin IN (seule exception pour l'âge minimum à la vaccination chez le chien). En général, elle sera réalisée lors de la première consultation de primo-vaccination ou ultérieurement en prévision d'un risque d'exposition.

⁴ Le VGG (2016) recommande une deuxième vaccination à partir de 6 semaines, après la première réalisée avant l'âge de 6 semaines, avec le vaccin vivant intranasal contre la toux de chenil. Elle est préconisée dans les milieux à risque (ex. refuge).

⁵ Le vaccin inactivé contre BbPi est administré en SC à partir de l'âge de 6 semaines, en 2 injections à 2-3 semaines d'intervalle (à partir de 4 sem. en l'absence d'immunité maternelle ou ultérieurement en prévision d'un risque d'exposition). Ici le vaccin est préconisé à 6 et 8 semaines.

⁶ La vaccination contre la rage peut être réalisée à partir de l'âge de 12 semaines. Pour une réponse optimale en anticorps (plus de 0,5 UI/mL), il est préférable de vacciner plus tard, en l'absence d'autres valences ou vaccinations associées.

⁷ Une vaccination antirabique de rappel est recommandée un an après la primovaccination, malgré une validité de 3 ans pour des vaccins utilisés en Belgique dès la première injection. Un vaccin impose déjà le premier rappel à 1 an. Les rappels ultérieurs se font tous les 3 ans (ou selon la notice du vaccin).

⁸ Pour des raisons de simplicité, le protocole de primo-vaccination est présenté à 8, 12 et 16 semaines, soit un intervalle de 4 semaines entre chaque injection. L'intervalle peut être modifié car, en dehors de l'interférence due à l'immunité maternelle, une seule injection de vaccin est protectrice pour CHP. Cependant, la dernière vaccination doit être réalisée après l'âge de 16 semaines.